

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 »
Mortuaires 30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLEE DU RHONE

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel	33.—	18.—	10.—

Etranger : Demander le tarif

Le prix de la coexistence pacifique

Depuis que se trouve posée devant l'opinion publique la suppression des articles d'exception contenus dans notre Charte nationale, nous avons eu le plaisir de constater qu'une élite protestante (pasteurs, historiens, journalistes, hommes politiques) se rangeait résolument du côté de l'égalité de droits.

Les voix discordantes, certes, ne firent pas défaut, mais il semble acquis désormais qu'elles constituent la minorité.

Personne n'ose plus se référer à l'histoire pour justifier le maintien du statut constitutionnel.

On recourt plus volontiers à des questions de convenance, d'opportunité ; on trouve que le moment n'est pas venu, etc.

Il nous paraît intéressant de citer à ce propos l'opinion de M. Henri-L. Miéville qui, dans la « Gazette de Lausanne » du 10 décembre dernier, estime que le retour des Jésuites pose un problème de coexistence pacifique, et que cette coexistence lui paraît bien aléatoire.

À remarquer que l'auteur ne tente pas de justifier, du moins expressément, le maintien de l'art. 51. Il veut seulement s'entourer de certaines garanties, non pas à l'instar de l'un de nos confrères valaisans qui entendait « s'assurer que les Jésuites ne portent pas atteinte à la sûreté de l'Etat (!) », mais d'assurances relevant d'un « modus vivendi » où l'on verrait les catholiques et leur Eglise renoncer à « l'esprit de compétition confessionnelle ».

Mais citons plutôt notre confrère lausannois : « L'esprit de compétition religieuse n'est pas un monopole catholique. Mais il semble que les minorités pro-

testantes, moins bien organisées que les catholiques aient plus à pâtir de l'exclusivisme qu'engendre le zèle confessionnel. L'action catholique, mieux ordonnée, pratique une politique systématiquement inspirée par la volonté de conquérir — ou de reconquérir — une position prédominante partout où la chose sera possible. Au lieu de créer des contacts en vue d'une activité commune, trop souvent elle sépare, habituant les enfants déjà, puis les jeunes gens à placer sous le signe de la séparation des confessions ce qui pourrait être fait en commun. On cultive ainsi dans les esprits un dangereux sentiment de supériorité basé sur l'appartenance à une institution religieuse où l'on prépare le terrain où pourraient fleurir les préjugés et les ignorances, les incompréhensions qui sont le bouillon de culture de l'intolérance.

La coexistence pacifique suppose au contraire la volonté de créer un climat moral de compréhension mutuelle et de respect. Elle exclut l'esprit de compétition confessionnelle.

Peut-on penser sérieusement que l'abrogation de l'art. 51 et l'influence accrue des Jésuites soit de nature à favoriser la création si nécessaire du climat moral dont nous venons de parler ? »

Les lignes que l'on vient de lire, loin d'élargir le fossé déjà suffisamment grand entre catholiques et réformés nous apparaissent plutôt comme un hommage rendu à l'adresse de l'action catholique dans notre pays. Certes, cette action n'est pas vue d'un bon œil et on la dénonce comme une source de friction sinon de conflit, mais ce n'est pas encore la polémique et la chicanerie. Les appréhensions de M. Miéville, nous essayons

de les comprendre en nous plaçant, tant que faire se peut, dans l'optique du protestant qui veut éviter que son Eglise ne se disperse, comme c'est le cas, en une multitude de chapelles. La cohésion catholique ne laisse pas de constituer à cet égard un point de comparaison quelque peu humiliante. L'amertume qui s'en suit, nous ne voudrions pas l'éprouver. Aussi bien faut-il être indulgent devant les craintes que nos frères ressentent à l'égard d'une extension possible de l'influence catholique.

Cependant, cette influence n'est pas fonction du retour de l'ordre banni.

D'autre part, c'est bien méconnaître la prudence de l'Eglise que de penser que celle-ci irait diriger sur la Suisse, aussitôt les articles d'exception abolis, une armée de Jésuites dressés contre le protestantisme et visant à compromettre la paix confessionnelle et la sûreté de l'Etat.

C'est également prêter aux proscrits de singuliers desseins de rétorsion et leur attribuer des intentions qu'ils n'avaient pas, même au moment où le constituant décidait la suppression de leur Ordre.

Nous ne nous berçons pas de l'espoir que ces lignes changeront le point de vue du correspondant de la « Gazette » sur les craintes qu'il manifeste à l'endroit des Jésuites. Mais M. Miéville ne peut non plus songer sérieusement que les catholiques, pour prix du rétablissement d'un ordre juridique normal, valable pour tous les citoyens, renonceront à une certaine compétition confessionnelle.

Cette compétition n'exclut ni la déférence, ni le respect, ni la charité. Elle est inhérente au fait que notre Eglise n'est pas la seule en Suisse. L'Eglise se renierait et ne pourrait plus prétendre à la vérité si elle s'accommodait d'une coexistence qui la priverait de la proclamation de sa foi.

A. T.

En marge de l'émission d'hier soir :

Radio-Lausanne à la Grande-Dixence

Je me suis engagé sur le chantier...

par Jean Daetwyler

* Les auditeurs de Sottens ont eu l'occasion, hier soir, à 20 h. 50, d'écouter le gala de fête organisé et présenté en direct sur les chantiers du plus haut barrage d'Europe par l'équipe des Variétés du Studio, avec de nombreux artistes chanteurs et musiciens, des vedettes-surprises, des jeux et des cadeaux, et, naturellement, les ouvriers et collaborateurs de cette vaste entreprise.

En marge de cette émission, l'hebdomadaire « Radio-Je vois tout » a publié les impressions du maître Jean Daetwyler qui, comme on le sait, s'est engagé durant quelques semaines comme simple ouvrier sur un des chantiers de la Dixence. Nous nous plaignons à reproduire ce témoignage qui revêt un intérêt qui n'échappera à personne.

Quand, pour la première fois, je vis le chantier de la Grande-Dixence, je reçus un choc en plein cœur. Toutes les fantasmagories de mon jeune âge émergeaient du passé et revivaient devant mes yeux, comme un rêve qui se matérialise.

Je ne sais pourquoi les ruines de Louqsor, le temple de Karnac, les pyramides de Gizeh peuplaient mon enfance. Ces colonnes, ces temples, ces masses démesurées construites de mains d'hommes, c'était le décor favori où mon imagination folâtrait.

Plus tard, je compris ce que tout cela représentait de génie, de volonté, de puissance, de sueur...

Et puis, brusquement, à plus de 2000 mètres d'altitude, j'ai retrouvé ces images enfouies dans ma mémoire. Mais elles étaient vivantes, tangibles, vraies ! Elles crissaient de toutes leurs chaînes, haletaient de toutes leurs activités, bourdonnaient de présences humaines !

Et tous ces bruits, dans cette montagne indifférente, prenaient une importance, un volume prodigieux.

Plusieurs fois, je suis remonté là-haut, attiré par je ne sais quel mystère.

Puis un jour, n'y tenant plus, j'ai quitté la plaine et je me suis engagé à la Grande-Dixence, comme manoeuvre...

Histoire de voir !
J'ai vu !

Deux mille hommes, accrochés comme des fourmis aux flancs de la montagne !

Je les vois du haut d'une passerelle, long ruban de planches jetées sur le vide où, pendant onze heures, je fais le va-et-vient en poussant une brouette.

En contre-bas, le chargeur déverse ses milliers de tonnes de ciment. Les blondins roulent le long des câbles, s'immobilisent un instant, puis piquent droit vers les « fouilles », pour remonter au bout d'un instant avec un curieux dandinement.

En face, accrochés à des cordes, une cinquantaine de mineurs dénudent le rocher. Un bruit confus, rauque, inquiétant comme le souffle d'un asthmatique, règle cette activité.

Mais c'est la nuit, surtout, que le chantier manifeste une étrange présence. Les projecteurs font des trous de lumière. Les phares des camions clignotent dans l'ombre et dessinent des méandres en montant les routes. L'équipe de nuit vient de prendre son travail.

Alors, dans ces heures interminables où je cherche mon sommeil, recroquevillé sur ma couchette comme une marmotte dans son trou d'hiver, j'écoute la respiration haletante de cette montagne en travail !

C'est le grincement de la mécanique, les explosions sourdes des galeries de percement, le chant strident des vibrateurs !

Au loin, je perçois la trépidation de la station de triage. Plus près, c'est le grésillement, le chuintement bizarre des tours de béton. Et tout à côté, sous le baraquement, j'entends la cascade de l'eau sale utilisée pour le lavement

du gravier, qui dévale les pentes pour se jeter dans le lac.

Roulé dans mes couvertures, courbaturé des reins, du dos, des jambes, de partout, il me semble que je deviens un bloc de granit arraché à la montagne, secoué dans un bulldozer, projeté dans le grand concasseur giratoire et broyé au son d'une musique de fin du monde !

On dort mal à de telles altitudes !

Mille hommes travaillent, tandis que j'essaie de me reposer. Les autres reprendront le harnais au soleil levant.

Ce soleil qui se lève tard, qui se couche tôt et qui n'arrive pas à nous réchauffer pendant les quelques heures où il fait fondre les glaciers !

Souvent, je me demande ce que pensent ces hommes parqués entre ces parois de rochers.

Rêvent-ils à ceux d'en bas ?

Au bout d'un certain temps, je crois qu'ils ne pensent plus à rien ! Le travail les happe et les accapare tout entiers. Ils s'identifient peu à peu au barrage. Ils sont envoûtés par cette œuvre qui dépasse la taille de l'homme. Toute leur énergie se concentre dans ce mur qu'ils édifient mètre par mètre pendant quinze ans !

Dans une telle entreprise, un lien s'établit entre la matière et l'homme qui la triture. Ils finissent par se connaître si bien qu'ils s'attachent l'un l'autre.

Et puis, cette nature, ne la façonnent-ils pas, dans une certaine mesure ? Ne lui donnent-ils pas un profil nouveau ?

Cette eau qui s'écoulait depuis des millénaires selon la pente du terrain, ne l'obligent-ils pas à prendre une direction différente ?

Ne sont-ils pas des créateurs, à une échelle

minuscule peut-être, mais d'infimes créateurs quand même ?

Où, ce barrage a une vie. Toute une cité s'est élevée autour de lui et n'existe qu'en fonction de sa construction.

Des milliers d'hommes abandonnent leurs familles, quittent la plaine, son confort, ses douceurs, pour s'expatrier dans cette vallée resserée où le travail est sans joie.

Mais là-haut s'élève lentement une œuvre qui défie le temps.

Comme la pyramide de Chéops, comme les colonnades de Karnac, elle étonnera les générations à venir.

Depuis six mille ans, jamais les hommes ne s'étaient attaqués à de tels colosses !

« Cette civilisation est inhumaine ! », disent les moralistes considérant notre temps.

Mais entre ces Egyptiens de Ramsès, figés dans des poses hiératiques, et ces ouvriers du XXe siècle, n'y a-t-il pas un dénominateur commun ?

Ne sont-ils pas tous des hommes à la poursuite d'un idéal ?

Et ce mur qui tente de domestiquer des torrents de montagne n'est-il pas une réplique à ces travaux qui cherchaient à endiguer le Nil ?

A des millénaires de distance, n'est-ce pas un des rêves de l'humanité qui cherche à s'inscrire dans la matière ?

5 docteurs approuvent ce moyen d'en finir avec l'abus des laxatifs

Si vous dépendez des laxatifs — voici comment vous en passer. Récemment, 5 docteurs spécialistes ont prouvé que vous pouvez couper la mauvaise habitude de prendre sans arrêt des laxatifs. 83 % des sujets étudiés l'ont fait. Vous aussi, vous le pouvez. Voici le procédé : chaque jour buvez 8 verres d'eau (ou toute autre boisson) et fixez-vous une heure régulière pour aller à la selle. 1^{er} semaine, prenez deux Pilules Carters chaque soir, — 2^e semaine, une chaque soir, — 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien, car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE débloque votre intestin et lui donne la force de fonctionner régulièrement de lui-même sans recours constant aux laxatifs. Lorsque les soucis, les excès de nourriture, le surmenage rendent votre intestin irrégulier, prenez temporairement des Pilules Carters qui vous remettent daplomb. Surmontez cette crise de constipation sans prendre l'habitude des laxatifs. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Toutes pharmacies : Fr. 2.35

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Nouvel avion miniature

Une filiale de la Société de construction aéronautique « Northop Aircraft Inc » a fait savoir qu'elle a mis au point un avion miniature qui mesure moins de quatre mètres et qui, entièrement téléguédé, peut prendre automatiquement les photos du terrain au-dessus duquel il vole. Cet appareil, capable d'une vitesse de 365 km. à l'heure, pourrait servir notamment un front militaire et ramener les renseignements vers l'arrière.

Révolte militaire au Paraguay

D'importants accrochages se sont produits jeudi dans les rues d'Assomption, où une révolte a éclaté la nuit précédente. Toutes les communications avec le Paraguay sont interrompues. D'après des informations parvenues à Buenos-Ayres, le soulèvement s'est produit après que le président Alfredo Stroessner eut ordonné l'arrestation de Epifanio Mendes Fleitas, président de la Banque centrale, l'un des « hommes forts » du parti du « Colorado » ; Ce parti, auquel se rattache également Stroessner, est le seul qui soit toléré au Paraguay. Mendez est accusé d'avoir ourdi le complot contre Stroessner. Il ne ressort pas clairement des communiqués si Mendez se trouve en ce moment en état d'arrestation ou s'il est encore à même de diriger la révolution. Le soulèvement a pris naissance dans un régiment de cavalerie, cantonné à Assomption, et dans une proche garnison de Campo Grande.

Les déboires de M. Charpentier

Vers la conclusion d'un procès passionnant

Au Tribunal civil de la Seine a été plaidé mercredi le procès que M. Jean Charpentier, fondateur de la célèbre galerie de tableaux parisiennes a intenté à dix importantes maisons d'articles de luxe de la capitale française pour réclamer 100 millions de francs de dommages-intérêts.

M. Charpentier avait préparé en 1951, une exposition d'articles parisiens de luxe qui devait avoir lieu dans un immeuble encore en construction à Lima.

Dix négociants de la place de Paris expédièrent donc à Lima une série de produits en vue de l'exposition. Cette dernière fut inaugurée le 16 janvier 1953, mais dès le lendemain, elle fut fermée, sur l'ordre des entrepreneurs qui poursuivaient les travaux d'édification du building.

Les exposants s'émurent : non seulement leurs marchandises ne furent pas exposées, mais elles furent même consignées par la douane. Ils chargèrent alors la Chambre de commerce de France à Lima d'agir sur place au mieux de leurs intérêts et ladite chambre de commerce déposa plainte en leur nom auprès des autorités péruviennes pour « appropriation illicite ». Le résultat fut que M. Charpentier fut mis en prison. Il demeura incarcéré pendant deux mois.

Agriculteurs ! Attention !



répare machines agricoles de toutes marques

Albert FRASS, mécanicien, tél. 2 14 91

— Durant des mois et des années, Lise, je te rencontrais, jamais tu n'as pris garde à moi...

— Tu me dédaignais, tu étais orgueilleux. Tu es resté orgueilleux. J'aime que tu sois encore orgueilleux, répétait-elle à voix basse.

— Comme tu parles, Lise !

— Et j'ai de la peine, parce que tu pars. Parce que tu quittes les « Obrets », parce qu'on ne te verra plus à Valagny. Parce que je ne te rencontrerai plus, Monsieur l'orgueilleux.

— Est-ce la vérité que tu dis là, Lise ?

Lise Vionel avait tourné la tête et elle regardait entre les troncs de la toit rouge de la ferme des « Obrets » que l'on distinguait en contrebas, comme un champ de coquelicots. Robert vit tout près de lui les boucles blondes de la chevelure. Alors, il parla. Sa voix était devenue à la fois très douce et très grave, une voix incertaine qui montait de son cœur, et qui était lourde de regrets inexprimés, de tendresse refoulée, de désir maîtrisé, devant la belle fille attentive dont on voyait battre le cœur sous la blouse bleue.

— C'est donc, Lise, dit-il, que tu tiens un peu à moi ? Je ne l'aurais jamais pensé. Là-bas, je me souviendrai de toi, de toi Lise, et du domaine. Mais il faut encore que je te dise une chose : Eric a les yeux sur toi, ne l'épouse pas, épouse Albert Furrer, qui est un bon paysan, un honnête homme. Alors, Lise, je te dis adieu, je n'ai plus rien à te dire. Adieu, Lise !

Robert Muret saisit la main de la jeune fille.

Après quoi, sa parfaite bonne foi établie, la justice péruvienne le mit hors de cause.

Revenu en France, M. Charpentier assigna les dix maisons qu'il rendait responsables de son préjudice matériel et moral, et la Chambre de commerce de France à Lima fut appelée en garantie.

Le bâtonnier André Toulouse pour le demandeur, a aujourd'hui affirmé que son client avait subi un dommage considérable non seulement du fait même de l'emprisonnement, mais surtout par l'atteinte dont a souffert sa réputation au Pérou et dans le monde entier.

M. Jean Rault, avocat des défendeurs, a répliqué que ceux-ci n'étaient pas responsables des ennuis de M. Charpentier ; ils avaient demandé la restitution des marchandises et rien de plus.

Le Tribunal doit prononcer son jugement le 18 janvier prochain.

Accord atomique anglo-indien

La conclusion d'un accord atomique avec la Grande-Bretagne a été annoncée par le gouvernement indien, hier soir.

Les discussions entre l'« United Kingdom Atomic Energy Authority » et le service indien de l'énergie atomique, déclare un communiqué publié hier soir à La Nouvelle-Delhi, ont amené la conclusion d'un accord qui assure une coopération étroite et une assistance mutuelle entre ces deux organisations atomiques, en vue de promouvoir et de développer l'utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Cet accord prévoit que ces deux organismes prendront des mesures afin que les membres de ces organismes puissent se consulter et travailler ensemble sur des sujets décidés mutuellement. De plus, poursuit le communiqué, le « United Kingdom Atomic Energy Authority » fournira au service indien des éléments combustibles d'uranium enrichi pour un réacteur actuellement en construction à Trombay (près de Bombay). L'accord prévoit également des arrangements pour un réacteur expérimental qui pourrait être construit à une date ultérieure.

La cigarette homicide Quatre personnes brûlées vives

Une mère de 22 ans et ses deux fillettes, ainsi qu'une femme de 82 ans ont été brûlées vives dans l'incendie de l'immeuble où elles habitaient à Brooklyn. L'incendie a été causé par les cendres de cigarettes contenues dans un cendrier qui mirent le feu à du papier d'emballage préparé pour les fêtes de Noël.

Echos du monde

● L'express Alger-Constantine a heurté une automobile à un passage à niveau près de Châteaude-Rhumel. Les six occupants du véhicule, qui fut traîné sur plus de six cents mètres, ont été tués.

● Les sauveteurs du puits Duquesnoy à Trivières, où un banc de roche s'était écroulé dans une veine de 616 mètres de profondeur, ont pu dégager ce matin deux des mineurs sur les trois qui y avaient été ensevelis. L'un a pu être ramené vivant, l'autre est mort.

Les travaux se poursuivent, très difficiles, en raison de la configuration de la veine et on espère atteindre aujourd'hui la dernière victime.

● Bloquées dans la baie de Blackmann, au sud-est de la Tasmanie, par suite de la baisse des eaux, des centaines de baleines, tentant de regagner le large, vinrent s'échouer sur un banc de sable qui leur en bouchait le passage. Le banc de sable est aujourd'hui noir de cadavres. Si les autres baleines n'arrivent pas elles-mêmes à s'évader de la baie, elles sont vouées également à une mort certaine.

● Le jeune Grover Cook, 11 ans, a tué sa petite sœur Donna, âgée de 2 ans, lorsque celle-ci jouait sous l'arbre de Noël. Grover devait la garder pendant que ses parents faisaient des achats de Noël. Ayant trouvé un pistolet, qui devait appartenir à son père, il appuya sur la gachette et atteignit sa petite sœur qui fut tuée sur le coup. Lorsqu'il réalisa ce qu'il venait de faire, C. Grover courut chez un médecin pour lui demander secours.

● Jeudi matin, deux trains sont entrés en collision à Hellfield. D'après les premiers rapports de police, deux ou trois wagons seraient entièrement détruits. Le « Scotlands Express » était stationné en gare de Hellfield, lorsqu'un autre train le tamponna, par derrière.

● Le gouvernement malais a annoncé jeudi la cessation du feu dans une région d'un millier de kilomètres carrés, située dans la partie septentrionale du Perak, en Malaisie, où des pourparlers de paix viennent de s'ouvrir avec les communistes malais.

● La police grecque a arrêté jeudi le jeune Georges Moraitis, 28 ans, qui avoua avoir reçu l'ordre de réorganiser en Grèce le mouvement communiste clandestin. Un porte-parole du gouvernement a déclaré que Moraitis était revenu clandestinement — il y a deux ans — d'un pays communiste. Un appareil émetteur de radio a été confisqué dans son appartement. On sait que le parti communiste est interdit en Grèce.

● Le mouvement poujadiste de la Nièvre a décidé de ne plus intervenir dans les réunions électorales tenues par M. Mitterand, ancien ministre. Il semble que la campagne dirigée contre celui-ci allait à fins contraires.

● Le gouvernement de Muscat et Oman, sultanat indépendant d'Arabie séoudite orientale, annonce qu'il a fait occuper Rostak, dernière tête de pont de Tali ben Ali. Ce dernier, qui est le frère de l'Iman de l'Oman, se serait enfui.

Nos gosses

Le docteur, chez lequel on a conduit Petit Jean, l'ausculte avec son stéthoscope. A son retour, papa demande :

— Alors, Jean-Jean, que t'a fait le docteur ?
— Figure-toi qu'il m'a téléphoné dans le dos ! répond l'enfant.

Tout en formulant nos vœux les meilleurs de

JOYEUX Noël

à l'adresse de notre aimable clientèle, nous l'informons que nos magasins seront FERMES LUNDI 26 DECEMBRE toute la journée, afin que notre personnel jouisse d'un repos mérité.



Jacques-Edouard Châble

Le domaine des Obrets

Roman

15

Une main molle, sans force, qu'elle abandonna, et qui retomba le long de sa jambe, inerte. Elle dit aussi « adieu », mais d'une voix si faible que Robert ne l'entendit pas. Il s'éloigna dans la direction de la ferme.

Puis il s'arrêta, ayant oublié quelque chose et il cria :

— Et de temps en temps regarde ce qui se passe aux « Obrets », et tu m'écriras.

Il fit quelques pas et s'arrêta encore.

— Parce que tu sais, c'est ce que j'aime le plus au monde, ce domaine, cria-t-il.

Il ne se retourna plus. Il ne vit pas que Lise était sortie du sentier et qu'elle pleurait, le front appuyé contre le tronc d'un hêtre. Elle entendit encore rouler quelques pierres. Elle voulut courir, courir de toutes ses forces jusqu'à lui, pour passer ses bras frais autour de son cou, pour lui donner ses lèvres, pour se blottir contre lui, pour

entendre sa voix chantante qui résonnait encore dans son cœur. Mais elle était comme paralysée, et, tandis que le soleil descendait de branche en branche avant de se retirer de la forêt, elle entendit Zigane, le chien, qui, aux « Obrets », saluait son jeune maître pour la dernière fois.

Alors, elle comprit que cet homme était celui qu'elle aimait, qu'il emplissait toute sa vie, qu'il était le seul maître de son cœur et de ses sens, et que peut-être jamais plus elle n'éprouverait un pareil sentiment qui la laissait maintenant, seule et brisée.

VI

Il y eut beaucoup de monde à l'enterrement de Constant Muret. Lorsque le corbillard quitta la cour de la ferme on eut l'impression que le domaine des « Obrets » perdait son maître. La foule accompagna le convoi jusqu'au cimetière.

NOUVELLES SUISSES

Après un « presque accident » d'un avion de la Swissair

Le pilote ne pouvait... voir la nuit!!!

car les signaux optiques n'avaient pas fonctionné

La Swissair communique : Il convient de remarquer au sujet de l'information de l'Agence Ansa du 21 décembre, selon laquelle le train d'atterrissage d'un avion de la Swissair de la ligne Zurich-Rome n'aurait pas fonctionné à l'atterrissage, à Ciampino, qu'aucune défectuosité mécanique n'a été cause de cet accident.

Comme l'installation des signaux optiques n'a pas permis au pilote de voir exactement si le train d'atterrissage était baissé (N. d. L. R. — N'est-ce pas un accident « mécanique » cela ?), le pilote, suivant strictement les instructions de sécurité de la Swissair, a pris toutes les mesures prévues qui naturellement ont pris plus de temps de nuit que de jour.

Le pilote procéda à plusieurs contrôles qui, vu l'obscurité, ont également demandé un certain temps et s'étant enfin rendu compte que l'atterrissage pouvait se faire sans danger, il s'est posé normalement sur le terrain.

Parce que Noël tombe un dimanche, les fonctionnaires fédéraux désirent fêter la « St-Etienne » !

Le comité directeur de l'Association des fonctionnaires et employés de l'administration fédérale a pris connaissance avec étonnement de l'attitude négative du Conseil fédéral dans la question de la fermeture des bureaux, ateliers et entreprises fédérales à Berne, le 26 décembre 1955. Il est d'avis que la St-Etienne aurait dû cette année-ci être considérée comme jour férié et que ces bureaux et ateliers auraient dû être fermés comme le seront ceux des entreprises privées à Berne et dans le canton.

L'Association estime qu'il conviendrait d'appliquer à l'égard du personnel fédéral les mesures prises dans le canton et la ville de Berne. L'Association exprime sa déception que les fonctionnaires et employés de l'administration fédérale se voient obligés de rentrer le dimanche soir déjà s'ils se sont rendus chez leurs parents domiciliés hors de Berne et qu'une inégalité de traitement se présente avec les autres administrations du canton et de la commune.

Un nouveau projet de liaison ferroviaire pour le Valais

Il relierait la Vallée de Conches, l'Oberhasli et le val Bedretto

Un comité d'initiative valaisan a soumis au Département fédéral des postes et des chemins de fer un projet de percement d'un tunnel ferroviaire reliant l'Oberhasli, la Vallée de Conches et celle de Bedretto. Il partirait de Handegg et aboutirait à Oberwald, dans la Vallée de Conches sur une longueur de 8 kilomètres et continuerait de Gerendorf, près d'Oberwald, jusqu'à Ronco, val de Bedretto, sur une longueur de 10 km. Les véhicules à moteur pourront être embarqués sur les trains. Le Département a soumis le projet aux trois cantons intéressés. Le gouvernement bernois a déjà accepté en principe le projet, sous certaines réserves.

Rapiat

Il est devenu neurasthénique... Chez lui, il ne met qu'un morceau de sucre dans son thé... quand il est invité, il en met trois... et il ne l'aime qu'avec deux morceaux !

Les uns rappelaient les qualités du défunt, citaient quelques traits de son beau caractère. Les autres blâmaient la décision de Robert : son départ, disait-on, avait sans aucun doute hâté la mort de son père. A la vue d'Eric derrière la bière, entouré de ses deux oncles, l'œil sec, la tête, déjà pleine de chiffres, on se disait que le domaine, une fois de plus, connaîtrait des difficultés en changeant de mains. Les paysans hochaient la tête, n'osant, en un tel lieu, exprimer toute leur pensée.

Dès le lendemain, Eric prit sa place aux « Obrets ». Il renvoya l'« Azalée » qui avait travaillé vingt ans aux « Obrets » pour engager, comme chef vacher, un de ses camarades de débauche. Il renvoya des domestiques, congédia une vieille servante pour engager une somnolière plus jeune et plus avenante, qui dérouta toute la maison.

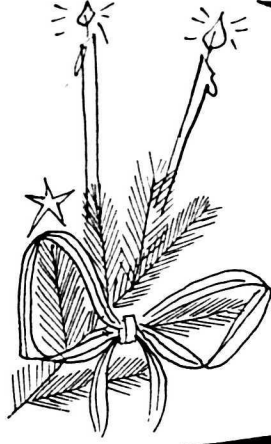
Durant les premiers mois, Eric réorganisa, modifia, transforma. Pour montrer qu'il était le maître, il bouleversa tout. Une équipe d'ouvriers construisit une aile à l'écurie. Il acheta de nouvelles têtes de bétail, malgré le fourrage qui manquait, les prix qui tombaient. Il voulait être le premier paysan de la région, devant Ulysse Palaz, qui possédait quatre-vingts bêtes.

(à suivre)



POUR ELLE

PULLOVERS et GILETS
Grand choix de teintes.
PULLOVERS
fantaisie des meilleures marques suisses et étrangères



POUR LUI

Les belles chemises «RESISTO»
LES CRAVATES
de bon goût
LES CHAPEAUX
des meilleures marques BORSALINO - BOTTA



un cadeau Gérodet, une preuve de goût

offrez ce qu'il y a de mieux



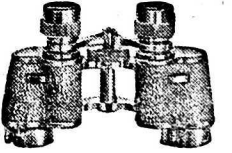
PANTALONS SKI

pour garçons et filles
façon fuseaux
20.- 22.-
6-8 ans 10-12 ans

24.-
12-14 ans

Où ?
MAGASIN DE LA PLACE
Pfister-Abegglen
Martigny-Bourg
Dépositaires des grands magasins
«AU JUSTE PRIX»
Idéa S. A.
LAUSANNE

Une performance !
JUMELLES à prismes



CESA
optique de qualité
8 x 26. Importat. directe
85 FRANCS
avec bel étui de cuir et 2 courroies, à Fr. 9.—, ou fr. 15.— par mois.
Grossissements :
10 x fr. 133.—
12 x fr. 166.—
16 x fr. 307.—
Envoi à choix sans engagement, avec d'autres modèles, par
CIDA S. A.
Rue Centrale 31
Lausanne
Tél. (021) 22 08 61

Nous envoyons

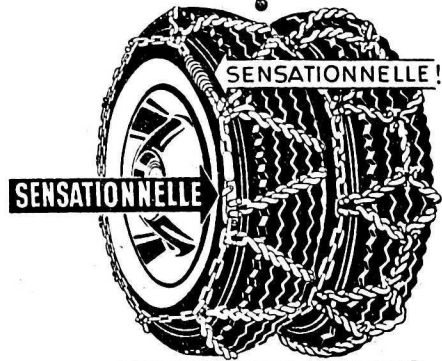
franco de port dans tout le Valais
MAGNIFIQUES
COUVERTURES 12⁹⁰
ECOSSAISES
pour AUTOS

COUVERTURES
PURE LAINE DU VALAIS
18.- 20.- 22.- 25.-
140/190 150/210 170/210 190/210
COUVERTURES
DE LUXE REVERSIBLES
32.- 35.- 37.-
150/210 170/210 190/210
Rose et blanc Bleu et blanc Vert et blanc

Où ?
MAGASIN DE LA PLACE
PFISTER-ABEGGLEN
MARTIGNY-BOURG
Dépositaire des grands magasins
«AU JUSTE PRIX» Idéa S. A.
Lausanne

Le nouveau système de fermeture VENOGÉ

vous procure :
Pose rapide dans toutes les positions et sans l'emploi du cric
La sécurité absolue
Quelques milliers d'usagers peuvent vous certifier de leur satisfaction totale



VENOGÉ-BRUN

Notre atelier se charge de toutes fabrications spéciales soit : véhicules à espace restreint (Clark, Mack, Trax, pelles mécaniques, etc.) ainsi que réparations, transformations et remise à neuf complète à prix avantageux

VENOGÉ S. A.,
Cossonay-Gare

Tél. (021) 8 00 50

HOTEL DU CERF - Monthey

Menu de Noël à Fr. 12

Consommé aux Etoiles

Saumon du Rhin en Bellevue
Sauce Aurore

Dinde de Noël aux Marrons
Noisettes Parmentier
Petits pois des Gourmets
Salade Mimosa

Choix de Fromages

Ananas au kirsch
Mandarines glacées
Bûches de Noël

Tous les jours à la carte, vous trouverez les délicieuses spécialités que voici :

Bisques, Tortues,
Moules, Crevettes, Huitres
Homard, Langouste
Foie gras
Selle de Chevreuil,
Râbles de lièvre
Le Steak en casserole du patron
Le Poulet aux écrevisses

Recommandé par le chef.

Nos magasins seront fermés

lundi 26 décembre
toute la journée

GRANDS MAGASINS
A la Porte Neuve S. A., Sion

AVEC UNE MACHINE A LAVER

Gallay

FAIRE LA LESSIVE EST UN JEU D'ENFANT

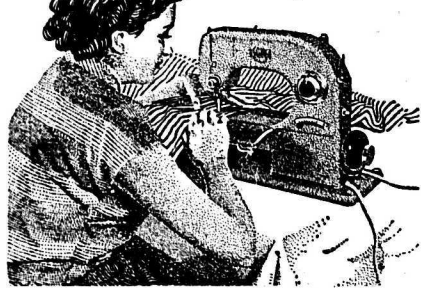


- Aucune pièce mécanique en mouvement en contact avec le linge
 - Puissance et vitesse de lavage réglables à volonté
 - Rinçage continu et vidange automatique par pompe
 - Sans chauffage ou avec chauffage électrique ou au gaz
- Capacité : 3 kg. de linge sec

En vente chez tous les installateurs électriciens, magasins d'articles électriques et aux Services industriels

USINES JEAN GALLAY S. A., GENÈVE
Agence générale de vente :
INTERTHERM AG., ZÜRICH
Nüscherstrasse 9 - Tél. (051) 27 88 92

Coudre avec la machine électrique
REGINA-MATIC,
un vrai plaisir.



Elle ne coûte que :
Fr. 675.-

Brigue : O. Karlen ; Chalais : O. Siggen ; Fully : G. Bender ; Munster : A. Nanzer ; Orsières : H. Farquet ; Saxon : E. Hoffmann ; Sion : J. Niklaus ; Vernayaz : R. Coucet. Représentation générale : Kämpfen-Hieronymi & Cie, Zurich 8.

Machines agricoles occasion

Une soufflerie « Tip Top » avec 7 mètres de tuyaux et coude.
Une pompe à purin No 120 avec tuyaux, 72 mm.
Une pompe à purin pour bossette No 04 « Luna ».
Une motofaucheuse « Record », barre 160, avec remorque.
Un châssis remorque monoaxe avec frein, 400 fr.
Un monoaxe Bücher, avec barre de coupe et chariot, siège.
Une chargeuse à foin neuve « Cormick ».

J. DURIER - Machines agricoles
VAL D'ILLIEZ Téléphone 4 32 65

10.-

SUPERBES TABLIERS FOURREAUX
taille 38 à 46

Où ?
MAGASIN DE LA PLACE
Pfister-Abegglen
Martigny-Bourg
Dépositaires des grands magasins
«AU JUSTE PRIX»
Idéa S. A.
LAUSANNE

On demande
MAÇONS

Faire offres à J. Chiazzava S. A., St-Prex.

On cherche une gentille

jeune fille

pour les travaux de maison, de suite ou à convenir.

Faire offres et conditions au Café du Centenaire, Roche (Vd).

Je serais acheteur d'un
génisson

ou d'un veau d'une année, ainsi que d'une
vachette

S'adresser à Richard Oscar, La Preyse près Evionnaz. Tél. 6 46 08.



Jugez vous-même le

tabac Professeur

vous conviendra vous convaincra

La Division des Travaux du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, cherche, pour sa Section des installations électriques, à Lausanne,

UN INGENIEUR-ELECTRICIEN

Conditions d'admission : Etudes universitaires complètes et diplôme d'ingénieur-électricien. Quelques années de pratique dans le domaine de la basse tension ou du courant faible. Connaissance de l'allemand.

Traitement : 8e, éventuellement 5e classe.

UN TECHNICIEN-ELECTRICIEN

Conditions d'admission : Etre porteur du diplôme de technicien-électricien dans le domaine des courants faibles. Avoir quelques années de pratique dans le montage et l'entretien des centraux téléphoniques. Connaissance de l'allemand.

Traitement : 14e, éventuellement 10e classe.

UN DESSINATEUR

en constructions métalliques ou en machines. Conditions d'admission : Etre porteur du certificat d'apprentissage de dessinateur en constructions métalliques ou en machines.

Traitement : 20e, éventuellement 17e classe. Délai d'inscription : 23 janvier 1956. S'adresser par lettre autographe et curriculum vitae à la Division des Travaux du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne.

Entrée en fonctions : dès que possible.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

A VENDRE

1 voiture Opel 50 ;
1 Renault 49 ;
1 camion 40.
Très bon marché.
Garage Ozo, Martigny.

On cherche bon
domestique de campagne

sachant traire, pour domaine moyen, bien outillé. Place pour l'hiver ou à l'année. Bons gages. Vie de famille.
Offres à R. Fleury, Oron-la-Ville (Vd). Tél. 9 42 28.

A vendre 3
longues-vues

état de neuf avec étuis, grossissement 24 fois.
Prix 120.—, 135.— et 150.—.
Offres sous chiffre P. 15587 S. Publicitas, à Sion.

Noix du pays

5 à 19 kg. Fr. 1.50
20 à 49 kg. Fr. 1.40
50 à 99 kg. Fr. 1.30
100 et plus Fr. 1.20
contre remboursement
Emile BAYS
Domdidier (Frib.)



10 lames, Fr. 2.— et 2.50

Pêcheurs

Beaux vairons pour tournant et dandinette. Dupertuis Marius, Place Hôtel de Ville, Monthey.

N'attendez pas...
le dernier moment pour apporter vos annonces





Madame Germaine FRASSEREN et ses enfants Josette, Odile et Guy, à Trient; Monsieur et Madame Philippe GAY-CROSIER, leurs enfants et petits-enfants, à Trient et Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène Frasseren

menuisier

leur bien-aimé époux, papa chéri, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 41^e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, muni des Secours de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Trient le samedi 24 décembre à 10 h. 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Eugène STUTZ

à Sion, exprime ses remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs, leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial aux Départements militaires fédéral et cantonal, au Commandant et aux Instructeurs de la place d'armes de Sion, à l'Intendance et au personnel de la caserne, à la Direction et au personnel du P. A. A., à la classe 1900, à la Société des sous-officiers, à la Société des Cafetiers.

Société cantonale des Tireurs valaisans

Le comité de la Société cantonale des Tireurs Valaisans s'est réuni dimanche 18 décembre à l'Hôtel de la Gare à Sion sous la présidence de M. le Lt-colonel Fr. Clémento, d'Ardon.

Des différents rapports qui y ont été présentés on peut retenir que dans l'ensemble du canton les tirs militaires hors service ont été normalement effectués et que les mentions obtenues à l'occasion de ces joutes sont quasi équivalentes tant en quantité qu'en qualité à celles de 1954.

Dans le palmarès de ces tirs le résultat maximum du canton a été réalisé par le tireur Kalbermatter Otto, de Niedergesteln (Haut-Valais) avec le résultat de 94 points sur 96.

Huit tireurs le suivent avec 93 points. Ce sont: Ambort Herman, Mörel; Imstef Otto, Naters; Lamont Gérard, Lens; Ritz Willy, Blitzingen; Sewer Emil, Leukergrund; Supersaxo Robert, Brigue; Stoffel Emil, Visperterminen.

Au tir hors service à 50 m. notre as tireur Louis Heinzmann, de Viège, a réalisé le maximum de 108 points et se classe 1^{er} du canton suivi de François Cardis, de Sion (vétérain) 107, tandis que William Bardet, St-Maurice; Coppex Henri, Vouvry; Imboden Anton, Brigue; Ghezzi Jacob, Viège (vétérain); Heinzmann Joseph, Viège; Lamont André, Lens; Marclay Adrien, Monthey et Parchet Hyacinthe, Vouvry en ont totalisé 106.

La presse ayant publié certains résultats sensationnels obtenus notamment en Suisse allemande, il conviendrait également de ne pas oublier, qu'aussi en Valais, des résultats dignes d'être relevés ont été obtenus tels ceux de Louis Heinzmann précité qui, au tir fédéral en campagne, s'est adjugé également le maximum (50 m.) avec 90 points sur 90, se classant 1^{er} du canton suivi de Lamont André, Lens; Cachin Constant, Zermatt et Ottinger Gaston, Monthey, chacun avec 87 points. Un bravo en la circonstance!

Concernant le tir fédéral en campagne (distance 300 m.), cette compétition s'est déroulée pour l'ensemble de notre canton les 11-12 juin sur 36 places de tir et a vu la participation de 166 sections groupant 4668 tireurs. Il y a de ce fait augmentation de 7 sections et de 146 tireurs sur l'année 1954.

Ici les meilleurs résultats du canton sont avec 85 points sur 90; Carrupt Marcel d'Abel et Juillard Michel, Chamoson; Senn Hans, Brigue; 84 points: Amacker Karl, Agarn; Germanier Paul, Vétroz; 83 points: Berchtold Pius, Stalden; Bregy Heinrich, Viège; Clémento Frédéric, Ardon; Fridli Fritz, Stalden; Lamont Gérard, Lens; Launaz Charly, Vionnaz; Perrig

César, Ried-Brigue; Pollinger Robert et Rappillard Frédéric, Sière; Ruppen Jakob, Stalden; Sauthier Albert, Vétroz; Seiler Erwin, Mühlebach.

A noter que le tireur Carrupt Abel devient gagnant et détenteur pour l'année 1956 du challenge Major Pignat puisque le tireur chamossard a totalisé le plus fort résultat du canton à l'addition des tirs militaires et en campagne soit 92 + 85 = 177.

Il est suivi de Lamont Gérard, Lens, avec 176 (95 + 85) et de Supersaxo Robert, 175 (95 + 82).

Signalons encore qu'au cours de sa séance le comité cantonal a admis dans le giron de la Société cantonale des Tireurs Valaisans la section de tir à 50 m. de Lourtier-Bagnes (Les Rosays), ce qui porte à 175 les sociétés de tir valaisannes affiliées actuellement à la grande Société Suisse des Carabiniers.

Notons enfin que la réunion des délégués des sections de la Société des Tireurs valaisans fixée à Champéry aura probablement lieu à fin février ou début mars 1956. Un communiqué spécial en fixera ultérieurement la date.

HOMMAGE AUX DISPARUS

† M. Jean-Baptiste Levrard

Samedi dernier la paroisse d'Hérémece escortait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Jean-Baptiste Levrard.

Le défunt nous quitte des suites d'un accident, à l'âge de 78 ans. C'était le père de M. C. Levrard, rhabilleur incontestablement renommé.

Si le Seigneur a appelé à Lui cette âme de paysan, son cœur d'or et son originalité resteront malgré tout, aux yeux de tous, comme inoubliables. Sa vie ici-bas fut pleine de mérite; fils de paysan il sut respecter le chemin tracé par ses ancêtres et c'est aux prix de ses peines et de son amour de la terre qu'il éleva une nombreuse famille. Homme fidèle aux coutumes du pays il essayait toujours de combattre le modernisme afin de garder pour les générations futures ce vrai sens de paysan de la montagne.

Hélas! aujourd'hui il n'est plus des nôtres, mais puisque Dieu l'a voulu ainsi résignons-nous et unissons-nous par la prière à Celui qui veut de tous le bonheur éternel!

Renseignements sportifs

Crans-sur-Sierre

Dès dimanche 18 décembre le téléférique Crans- (1500 m.) Bella Lui (2600 m.) est en exploitation pour la saison d'hiver. Le jour avant on avait une nouvelle chute de neige de 60 cen-

timètres. Les pistards sont sans arrêt à leur travail pour ouvrir les différentes pistes de ski. Tous les hôtels sont ouverts, les clients arrivent chaque jour plus nombreux, et bientôt les hôtels seront complets pour les jours de fin d'année.

Le 31 décembre aura lieu sur la piste du téléférique le concours de descente. Qui gagnera le challenge « Channe Robinson »?

A la Creusaz

A la Creusaz sur les Marécottes, par un mètre de neige, s'est déroulé un cours d'instruction de ski de l'école des Marécottes, sous la conduite des fameux guides Gustave Gross et Robert Coquoz.

Ce cours, qui a duré deux jours, coïncidait avec l'arrivée de la neige et l'ouverture des télésiège, téléski et du restaurant de la Creusaz, qui fonctionneront tous les jours pendant la saison hivernale.



L'Association Valaisanne des Maîtres-Menusiers-Charpentiers a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de son dévoué collègue

Monsieur Eugène FRASSEREN

Nous recommandons aux membres d'assister aux funérailles samedi 24 décembre, à 10 h. 30 au Trient.

R. I. P.



Madame et Monsieur Marius EMERY

à Crans, très touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés d'affection, par leur présence ou leurs messages.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

Pour vos étrennes: CAFE HAG

la boîte vacuum

... un cadeau plaisant pour peu d'argent!



UN CADEAU UTILE... NOTRE

CANADIENNE

FOURRURE DE MOUTON BLANC, COL DORÉ
ENTIÈREMENT AMOVIBLE

SE PORTE DONC TOUTE L'ANNÉE
2 MODÈLES - BRUN GRIS BLEU
52-54 148.- 44-50 142.- 40-42

NOUVEAU:
LA VESTE EST DOUBLÉE MOLLETON
DEMANDEZ UN CHOIX POUR 2 JOURS A

Wickihalder

LAUSANNE, 19 ROVÉREAZ

Tél. (021) 23 66 33-34

Modèles « Standard » Fr. 129.- - 139.-

Incroyable!

136.-

Impôts compris

Aux Valaisans

LES PRODUITS VALAISANS!

Pantalons

drap de Bagnes
entièrement doublés

26.-

Pantalons

drap de Bagnes
beige

26.-

Complets

drap de Bagnes

98.-

OÙ?

MAGASIN DE LA PLACE

PFISTER-ABEGGLEN
MARTIGNY-BOURG

Dépositaire des grands magasins
« AU JUSTE PRIX » Idéa S. A.
Lausanne

Nous cherchons une

sténo-dactylographe

pour la correspondance française et divers travaux de bureau. Possibilité d'apprendre l'allemand. Entrée immédiate ou à convenir. Place bien rétribuée pour personne capable et consciencieuse.

Adresser offres avec références à TYPON, Société Anonyme pour l'Industrie photographique, Berthoud.

IMPRIMERIE RHODANIQUE

travaux en tous genre



A
Mon
Moulin
Charrat
Tél. 026/6 32 92

Nouvelle spécialité valaisanne
CIVET DE CHAMOIS

Les bannes chades à l'occasion des fêtes

Grand marché de volailles

du pays et étrangères

LAPINS DU PAYS
CHARCUTERIE FINE
SALAISONS
TOUTES SPECIALITES
DE FROMAGES
VACHERINS
POISSONS DU LAC
ET DE MER

Vins

Champagne

Prix spéciaux
pour hôtels et lotos

FROMAGERIE VALAISANNE

MARTIGNY-VILLE
R. RUCHET-BRUCHEZ
Tél. 6 16 48

Attention, veuillez s. v. p. passer vos commandes assez tôt. Expéditions partout.

48.-
CANADIENNES
pour enfants

78.-
CANADIENNES
Teddy
pour hommes

128.-
CANADIENNES
doublées mouton

Où?
MAGASIN
DE LA PLACE
Pfister-Abegglen
Martigny-Bourg
Dépositaires des
grands magasins
« AU JUSTE PRIX »
Idéa S. A.
LAUSANNE

A vendre
cuisinière

électrique, 3 plaques
et four émaillé gris,

fourneau

à bois, 2 plaques chauffantes et four émaillé gris avec tuyaux, et une paire de

skis

1 mètre 75.
Mme Monod, Villa Lilliane, Bex. Tél. 5 25 08.

Le Café de la Tour de Granges cherche une

sommelière

Entrée de suite.
Tél. 4 21 46.

Fr. 2.-

1 m2 de tôle pour couverture. Envoi contre remboursement.

Garage démolition
ALLEMANN
Delémont
Téléphone (066) 2.23.47

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet gris, léger et très chaud. 120 X 160 cm., Fr. 40.-, même qualité 140 X 170 cm., Fr. 50.-. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue Morges 70, Lausanne. Téléphone (021) 24.66.66 ou 24.65.86.

BREVETS

D'INVENTION
W. L. BLANC
Ingénieur-conseil
Place du Molard 11
Genève
Tél. (022) 25 68 50

A vendre bon
fromage

de montagne, gras, meules de 5 à 10 kg., Fr. 5.90 p. kg.
-G. Hess, Fromager, Morriswil (Sol).

BONNE
à tout faire

sachant cuisiner, est demandée pour ménage soigné de deux personnes à Genève. Pas de gros travaux, bons gages. Entrée début janvier. Ecrire avec photographie et références à Mme Trabold, 141, route de Chêne, Genève. Tél. (022) 36 06 09.

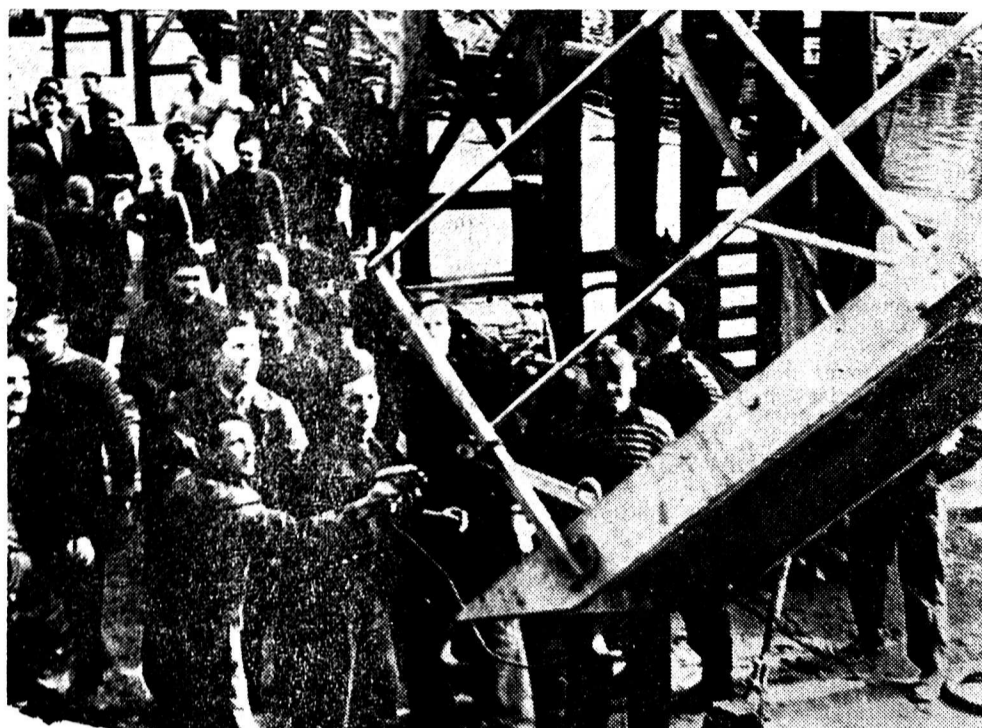
VARICES

Bas 1^{re} qualité avec ou sans caoutchouc. Caoutchouc dep. Fr. 10.50 le bas. Envois à choix. Indiquer tour du mollet.
R. Michel, spécialiste,
Mercuria 3, Lausanne.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

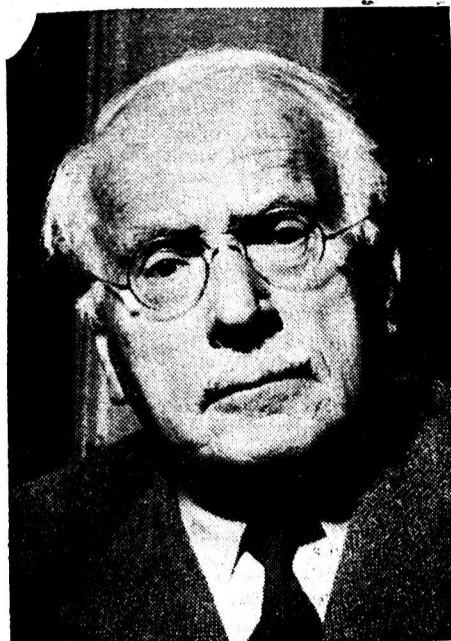
L'année 1955 en images (III)

Révolte aux Iles Féroé



Les habitants de Klaksvik, aux Iles Féroé, ne voulaient pas se séparer de leur médecin et sont en rébellion ouverte contre les autorités de la métropole danoise. Lorsque le navire « Tjalldor », qui transportait 150 policiers, voulut débarquer les gardiens de l'ordre, les autorités du port firent placer une tonne et demi de dynamite sous le bateau par des hommes-grenouilles. Devant l'attitude décidée à l'extrême des Klaksvikings, le gouvernement recula : c'est avec joie que les Klaksvikings lâchèrent les amarres (notre photo).

M. Giovanni Gronchi, nouveau président de la République italienne



Après quatre tours de scrutin, M. Giovanni Gronchi, chrétien-démocrate, président de la Chambre, fut élu président de la République, par 658 voix sur 645. Le nouveau président, né le 10 septembre 1887, à Ponedera, près de Pise, eut une brillante carrière politique. Député en 1918, il fut sous-secrétaire à l'industrie et au commerce dans le premier cabinet Mussolini, en 1921. Il démissionna l'année suivante, devint antifasciste et se retira de la politique. Dès 1942, il participa à la direction de la résistance italienne, avec Alcide de Gasperi. Après la libération, il fut ministre dans le cabinet Bonomi. Puis, dès 1948, président de la Chambre des députés.

M. Roger Bonvin, nouveau président de Sion



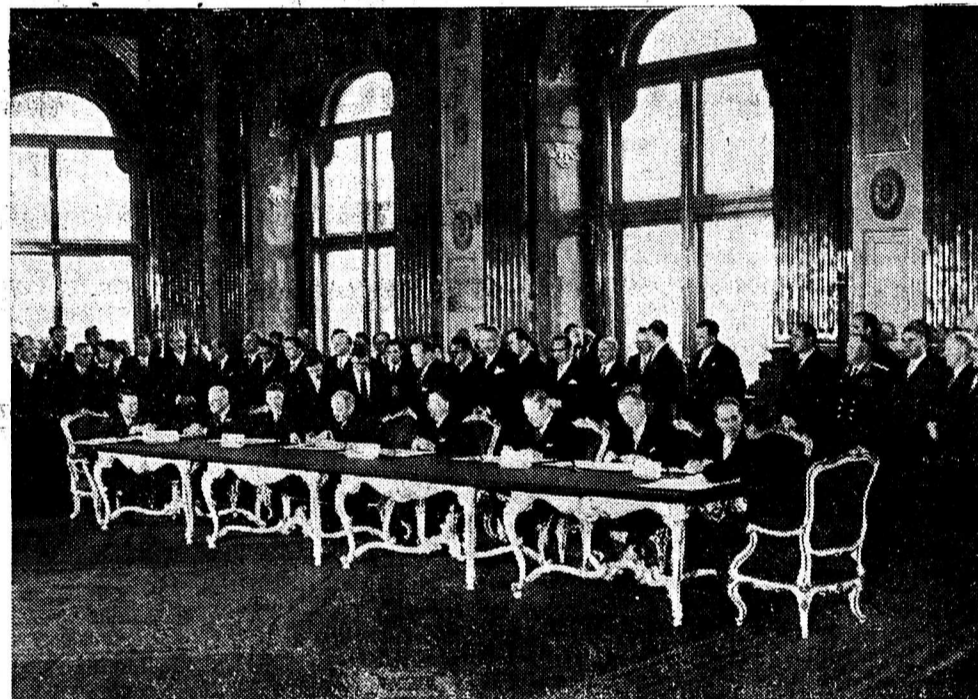
C'est triomphalement que M. Roger Bonvin fut élu, le 9 mai, président de Sion, par 1247 voix sur 1279 votants. Les citoyens séduois donnèrent ainsi une cinglante leçon à ceux qui avaient cherché à les circonvenir.

Tragédie dans un cinéma en feu



A Selessin, près de Liège, en Belgique, le cinéma Rio fut la proie des flammes au cours de la soirée du dimanche 5 avril. Tout fut réduit en cendre et 59 personnes dont 19 enfants trouvèrent la mort. Un spectacle atroce s'offrit aux yeux des premiers sauveteurs qui découvrirent les cadavres calcinés, amoncelés près de la sortie.

Molotov signe le traité d'Etat rendant la liberté à l'Autriche



L'invitation subite d'une délégation autrichienne à Moscou, l'accord qui y fut réalisé préluèrent à la détente qui se concrétisa à Genève. Au château de Belvédère, à Vienne, eut lieu la signature du traité d'Etat qui rendait la liberté à notre voisin. Les quatre ministres des affaires étrangères des grandes puissances ont signé avec le ministre autrichien Figl. Notre photo montre l'acte de la signature; de droite à gauche : M. Pinay, un adjoint, M. MacMillan, M. Figl, M. Molotov qui est en train de signer.

Victoire conservatrice en Angleterre



Le jeudi 27 mai, lors des élections, Sir Anthony Eden a été confirmé dans ses fonctions de premier ministre à la majorité la plus forte qu'un gouvernement conservateur ait possédée au cours de ces dernières 25 années. Notre photo montre : en haut, des religieuses votant, à Londres ; en bas, une rangée de locaux de vote volants installés à Queensbury, dans le Middlesex.

Les conversations de Pékin



Les pourparlers entrepris par le secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld avec M. Chou en Lai, à Pékin, furent entourés du plus impénétrable mystère. Mais, dans les mois qui suivirent, la libération des aviateurs américains, puis la détente qui survint à propos de Formose démontrèrent qu'ils furent d'une certaine efficacité.

Conseil national

Le Conseil fédéral répond à M. Dellberg

M. Dellberg (soc., Valais) soulève le cas de la double élection de M. Joseph Moulin au Conseil national et au Conseil des Etats et s'étonne que le député conservateur valaisan, qui siège au National depuis le début de la nouvelle législature, n'ait pas encore opté définitivement pour l'un ou l'autre des mandats. M. Dellberg demande ce que pense le Conseil fédéral de la situation ainsi créée. M. Feldmann, chef du Département de justice et police répond que seule l'élection au Conseil national est valable, pour l'instant, sur le plan fédéral. L'ELECTION AU CONSEIL DES ETATS RELEVÉ DU DROIT CANTONAL. OR, LE GOUVERNEMENT VALAISAN N'A ENCORE ADRESSE AUCUNE COMMUNICATION OFFICIELLE A BERNE ET IL N'Y A PAS SIMULTANÉMENT DE PRÉSENCE DANS LES DEUX CONSEILS.

A une question de M. Granjean (rad., Vaud) M. Lepori, conseiller fédéral répond que la réduction des taxes téléphoniques est à l'étude et qu'elle consistera notamment dans l'extension du tarif de nuit à quelques heures creuses de la journée. Le chef du Département des postes et des chemins de fer répond à d'autres orateurs qu'il n'est pas question pour le moment de créer un timbre de 65 centimes, la modification des tarifs postaux étant à l'étude et que ni le Département ni les CFF n'envisagent de réintroduire les surtaxes pour trains express.

Initiatives

Le Conseil enregistre tacitement, sur rapport écrit de la commission, les résultats de l'initiative pour la semaine de 44 heures et de l'initiative de Lucerne pour la réduction des impôts.

Régie des alcools

MM. Steinmann (soc., Zurich) et Aebischer (cons., Fribourg) rapportent et le Conseil adopte par 134 voix, sans opposition, la gestion et le compte de la Régie des alcools de l'exercice 1954-55. Le bénéfice est de 17,561,653 francs. La part des cantons s'élève à 8,486,985 francs, soit Fr. 1.80 par tête de population de résidence.

Convention italo-suisse

MM. Conzett (pays., Zurich) et Georges Borrel (soc. Genève) rapportent sur la convention entre l'Italie et la Suisse relative au trafic de frontière et au pacage; la convention est approuvée sans discussion par 140 voix.

votations finales

- Sont successivement adoptés, sans opposition :
 - Le maintien temporaire d'un contrôle des prix réduits par 149 voix.
 - La modification de la loi de l'AVS par 141 voix
 - Les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de pensions militaires, par 155 voix.
 - La convention Eurofima, par 150 voix.
 - L'arrêté urgent concernant l'approvisionnement du pays en énergie électrique, par 153 voix.
- Le président souhaite aux députés d'heureuses fêtes de fin d'année et déclare la session close.

Conseil des Etats

HEURE DES QUESTIONS Hovag

M. Rohner (rad., St-Gall) désire développer une interpellation concernant la prochaine votation fédérale sur la Hovag. M. Stuessi (sans parti, Glaris) s'y oppose disant qu'il n'est pas usuel au Parlement de discuter de questions qui reposent sur de simples suppositions. Par 25 voix contre 3, le Conseil se rallie à cette manière de voir et biffe l'interpellation de l'ordre du jour.

Constitution vaudoise

Sur rapport de M. Antognini (cons., Tessin) le Conseil accorde par 33 voix la garantie fédérale à divers articles révisés de la Constitution du canton de Vaud.

Votations finales

La Chambre procède aux mêmes votations finales que le Conseil national. Tous les projets sont adoptés sans opposition, sur quoi le président déclare la session close.

Renforcement des mesures de contrôle du contingent de vin français pour la clientèle particulière

Pourra-t-on éviter les « appellations contrôlées » fictives ?

(Comm.) Comme cela avait été prévu lors des négociations de l'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955, une commission d'experts français et suisses, dont faisait partie M. le conseiller national Condrau, président de la commission fédérale du commerce des vins, s'est réunie à Paris au début du mois de décembre en vue de régler d'un commun accord les modalités d'application du contingent de 10 000 hl. de vin français destiné à la vente directe à la clientèle particulière suisse, y compris les hôteliers et restaurateurs. Cette commission a arrêté diverses mesures devant permettre de remédier aux abus signalés dans l'utilisation du contingent prémentionné. Les demandes des exportateurs français seront soumises à une surveillance renforcée, tant à l'exportation de France, qu'à l'importation en Suisse. En outre, des dispositions ont été prises en ce qui concerne l'application de l'arrêté du Conseil fédéral sur le commerce des vins du 12 juillet 1944 et le contrôle exercé sur la base de cet arrêté.

A travers le pays

● M. Jakob Bachtold - Brugger, 53 ans, domicilié à Dorflingen, qui circulait à bicyclette sur la route de Busingen à Schaffhouse, le long du Rhin, a heurté le bord de la chaussée et s'est grièvement blessé à la tête. Il a été tué sur le coup. On ignore les causes de l'accident qui semble dû à l'éclatement d'un pneu.

● Des troncs d'églises ont été pillés ces derniers temps dans les communes de Morschach, Brunnen, Seewen, Goldau, Zoug, etc. Mercredi après-midi, le chapelain de l'église de Freienbach a pris en flagrant délit un homme qui aussitôt abandonna les lieux. Après s'être réfugié dans une hutte, près de la fabrique de pierres de Pfaffikon, il tenta de se donner la mort au moyen d'une arme à feu. Il a succombé un peu plus tard à l'hôpital. Il s'agit d'un jeune homme de 25 ans, originaire de l'Oberland zurichois.

● Divers cambriolages ont été perpétrés ces derniers jours dans des maisons de week-end, aux environs de la ville de Schaffhouse et au Randen. Les cambrioleurs ont fait main basse notamment sur des armes à feu et des sommes d'argent. Ils ont en outre causé d'importants dégâts aux installations. Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs milliers de francs. La police vient d'arrêter trois jeunes gens qui sont sans doute les auteurs de ces méfaits.

● Un manœuvre de Valangin, M. Michel Chianteretto, âgé de 48 ans, qui avait été retrouvé inanimé dans un escalier d'une maison de Neuchâtel, est décédé dans l'hôpital de cette ville des suites d'une fracture du crâne. On ignore encore les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit.

● Une bande de voleurs internationaux a été arrêtée dans un hôtel de Reinach (Bâle-Campagne). Il s'agit de trois étrangers trouvés porteurs de tout un outillage de cambrioleurs.

● Un ouvrier, M. Felice Salvadori, 31 ans, de Coglio (Val Maggia), qui était à la veille de son mariage, travaillait dans une carrière à Riveo, quand un bloc d'une centaine de quintaux tomba et l'écrasa.

Chronique sportive

Grand gala de patinage artistique à Martigny

La belle patinoire de Martigny, qui connaît véritablement la toute grande vogue depuis le 3 décembre, sera le théâtre dimanche après-midi (Noël) d'un sensationnel gala de patinage artistique. Il est organisé tout spécialement à l'intention des amateurs de sports un peu moins virils que... le hockey ! Afin d'offrir au public un spectacle de choix, le H. C. Martigny s'est payé le luxe d'engager une troupe de dix artistes de classe nationale et internationale et qui se produiront dans une quinzaine de numéros soit par couples, soit individuellement. On reverra avec plaisir le duo Albertina et Nigel Brown, deuxièmes du continent aux championnats du monde de danse et seuls représentants de la Suisse à ce genre de compétition depuis 1951. Il y aura Christiane Paschoud et Charly Pichard, danseurs classiques, nos espoirs dans cette catégorie très spéciale de patinage artistique. Il y aura Fritz Loosli, de Berne, champion suisse B en solo et en couple, de même que Rosetta Ramsay, médaille d'or internationale. Mlle Ramsay a été la « star » dans « Scala Eis Revue » et dans « Champagne on Ice » de l'Hippodrome de Londres. La présence de Gerda et Ruedi Johner, de Berne, champions suisses juniors par couples en

La Creusaz
s. Les Marécottes

1955 et patineurs solo, constituera l'attraction numéro un de ce brillant gala. Début de la manifestation à 14 h. 30 exactement.

Appel concernant le tir en campagne 1956

Actuellement les manifestations de tir sont terminées; les sociétés de tir font le point de leur activité de l'année qui prend fin et préparent le programme de celle à venir.

A ce sujet, le comité cantonal des Tireurs valaisans serait reconnaissant à toutes les sections de tir qui envisagent d'organiser en 1956 une fête de tir des groupes 3 ou 4 — plus particulièrement du groupe 4 — de lui faire connaître sans retard la date de ces manifestations.

Le comité doit pouvoir préparer un calendrier de ces compétitions et le publier afin d'éviter que plusieurs fêtes ne tombent le même dimanche, une telle situation compromettant le succès de part et d'autre. C'est pourquoi la présente publication est de nature à orienter aussi les autres associations sportives et artistiques telles que gymnastique, cyclisme, chant, musique, etc.

Pour le moment nous croyons déjà indiqué de signaler que les dates des 26 et 27 mai 1956 doivent être consacrées aux Journées des Tireurs en Suisse, puisque ce sera à ce week-end qu'il se dérouleront les Tirs en campagne dans toute la Suisse. Qu'on retienne donc bien ces dates. Merci !

Tir fédéral 1958

Mercredi s'est constitué la Société qui organisera le tir fédéral en 1958, à Bienne.

M. Max Huber, industriel, a été élu président du comité d'organisation, M. Arnold Wyssen, recteur, a été appelé à la présidence de la commission du plan de tir, M. Walter Koenig, conseiller municipal, a été nommé président du comité de tir, M. Willi Meier, notaire, a été élu président du comité des finances et M. Rudolf Graf, secrétaire central de la Société suisse des sous-officiers, désigné comme secrétaire général.

NOUVELLES LOCALES

Assemblée générale des arboriculteurs

Ainsi qu'il a été annoncé il y a quelques jours, l'Assemblée générale annuelle des arboriculteurs valaisans, aura lieu le jeudi 29 décembre 1955, à Ardon, salle du Cinéma.

Nous nous permettons de rappeler qu'à part la partie administrative, deux importants sujets seront traités par des personnes compétentes, dont l'un sur l'emploi des engrais verts, et l'autre sur l'utilisation des machines en arboriculture.

Il est reconnu que les engrais verts sont un précieux complément de fumure, mais dans quel cas sont-ils spécialement indiqués et quel en est le choix, etc ?

Quant aux machines, les agriculteurs ont consenti des dépenses considérables étant donné le manque de main-d'œuvre, mais sont-elles toujours en rapport avec le capital terre, l'utilisation et l'entretien sont-ils toujours bien compris ? Voilà autant de questions d'actualité qui seront traitées à Ardon. Que chaque intéressé assiste à cette journée des arboriculteurs, qui a toujours marqué sa grande utilité.

Convocation

Messieurs les membres de l'Association valaisanne des arboriculteurs et intéressés sont convoqués en assemblée générale annuelle, à Ardon, le jeudi 29 décembre 1955, salle du Cinéma.

Ordre du jour

- 10 h. 15 1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Lecture des comptes ;
3. Rapport des vérificateurs ;
4. Approbation ;
5. Renouvellement du comité ;
6. Apports sur le bureau ;
7. Divers ;
- N. B. Les membres intéressés peuvent présenter des fruits qui seront jugés par un jury nommé par l'assemblée.
- 12 h. 00 Dîner (facultatif).
- 14 h. 00 Rapport du président ; Conférence de M. J. Caputa, ingénieur agronome, Stations fédérales, sur l'emploi des engrais verts ; Conférence de M. A. Widmer, ingénieur agronome, sous-directeur adjoint à l'Ecole cantonale d'agriculture, sur l'utilisation des machines en arboriculture.
- 17 h. 00 Clôture.

Arrivée des trains : de Brigue, 9 h. 54 ; de St-Maurice, 10 h. 04.

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

1 mètre 40 de neige

Télesiège et téléski fonctionnent tous les jours
Restaurant ouvert

Une nouvelle zone industrielle à Chamason

L'Assemblée primaire s'est réunie dimanche sous la présidence de M. Julien Carrupt.

Il s'agissait de décider la création d'une nouvelle zone industrielle à proximité de la gare de St-Pierre-de-Clages et d'autoriser le Conseil communal à octroyer des avantages industriels.

Après une conférence de M. Henri Roh, directeur de l'Office de recherches industrielles, qui a exposé le rôle des communes dans le domaine du développement industriel, l'Assemblée primaire décida, à l'unanimité, d'octroyer au Conseil les crédits nécessaires pour l'achat des terrains industriels, l'aménagement de l'eau, de l'électricité, des égouts et de la route industrielle.

Le Conseil communal a, en outre, été autorisé à octroyer gratuitement les terrains industriels.

Grâce à la collaboration de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, une entreprise de construction électrique, occupant 10 personnes au début et 20 par la suite, s'installera dans la zone.

Vernayaz

† M. Edouard Moret

Une foule de parents, d'amis et de connaissances accompagnait hier à l'église, puis au cimetière de Vernayaz la dépouille mortelle de M. Edouard Moret.

Cette sympathique figure laisse un excellent souvenir à tous ceux qui l'ont aimé et connu. D'un caractère enjoué et d'une parfaite droiture d'âme et de sentiments, il fut un excellent père de famille et un citoyen exemplaire.

Conservateur de vieille roche, il aimait à suivre les jeunes auxquels il apportait un entrain et une saine gaieté que bien des jeunes pouvaient lui envier.

M. Moret est décédé des suites d'une longue et pénible maladie, usé par le travail à l'âge de 80 ans.

A son épouse explorée, à ses nombreux enfants, en particulier à ses fils Edouard et Oscar, à son petit-fils Honoré, à tous ceux qui le pleurent vont les sentiments émus de notre plus vive sympathie.

Troistorrents

Un facteur prend sa retraite

Nous apprenons avec peine la mise à la retraite de notre facteur M. Nestor Dubosson, car nous étions si habitués à le rencontrer dans ses courses quotidiennes que son absence nous fait l'impression d'un vide. En effet, c'était le vrai type du facteur.

Comme le séculaire Messenger Boiteux de Berne et Vevey, rien ne l'arrêtait dans sa course. Bravant les chaleurs estivales et les orages, les intempéries hivernales, les tempêtes de neige et le froid, M. Dubosson, chargé de colis divers, journaux et correspondances, a passé de porte en porte pendant près de quarante ans.

Avec toujours le même entrain, il apportait à chacun les nouvelles bonnes ou mauvaises et il a servi ainsi avec une ponctualité chronométrique deux générations (si ce n'est trois). Tant dans l'intérêt de l'administration que dans celui du public, ce départ est vivement regretté.

Nous présentons à M. Dubosson nos félicitations et nos meilleurs vœux pour une longue et heureuse retraite.

LA PATRIE SUISSE

No 52 du 24 décembre présente un article illustré « L'origine de Noël », Noël au Pérou et à Hong-Kong. — Voyage à Béthléem. — Noël des Bergers. — Comment se fête la Nativité sur une péniche. — Une nouvelle illustrée. — Artiste suisse : J. M. Feuillat. — Un jeune compositeur romand Claude Fradel. — L'humour. — Les prévisions astrologiques. — La page des enfants. — Les conseils de la ménagère et du jardinier. — Les actualités suisses, étrangères et sportives. — En feuilleton : « L'homme du crépuscule », roman de Claude Vela.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

No 52 du 24 décembre présente un article illustré « Quatre Nativités de Fra Filippo Lippi », par J. H. Meille. — Noël au sanatorium. — Pour Noël, il neige à Hollywood. — Lausanne a mis sa parure de fête. — Une nouvelle de B. Médici « La corbeille à papier ». — Film nouveau : « La pantoufle de verre ». — C'est aussi Noël au pays sans nom. — Les pages des enfants. — Les conseils du jardinier. — L'humour. — Feuilleton : « La belle du château », roman de Claude Vela. — En pages de mode : Une robe de lainage pratique. — La maîtresse de maison vous dit ce qu'il faut préparer pour un cinq-à-sept mondain. Robes habillées. — La Hollande pays des traditions, pays des réalisations. — Deux ravissants chapeaux.



Monsieur et Madame Jules GAILLARD-MICHELET, à Chamason, ainsi que les familles parentes et alliées, à Chamason et Basse-Nendaz ; ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Nestor GAILLARD

leur bien-aimé fils, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 31e année, après une courte maladie, muni des Sacraments de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Chamason, le samedi 24 décembre, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

TOUX BRONCHITES

SIROP FAMEL

RHUMES CATARRHES

La situation en Algérie et ses répercussions sur le plan électoral en France

Une mission d'enquête

PARIS, le 22 décembre (Ag.) — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : La situation se détériore de plus en plus en Algérie. Les adversaires du gouvernement en exagèrent sans doute la gravité dans l'espoir de le pousser à prendre, avant les élections, des mesures impopulaires. Toutefois, conscient de ses responsabilités, celui-ci a désigné une mission pour enquêter sur place et pour proposer des moyens d'action propres à remédier à la situation et à la fermentation que l'on observe dans le Constantinois.

La tactique des maquis

La tactique des maquis algériens consiste à exploiter l'insurrection du Rif marocain et les manifestations de rébellion de Salah ben Youssef en Tunisie pour tenter de retenir sur les frontières les troupes françaises de façon à les empêcher de maintenir l'ordre à l'intérieur. Les membres du comité de coordination des questions d'Afrique du Nord, qui se sont réunis mercredi pour prendre connaissance des derniers rapports du gouverneur général, se sont montrés particulièrement prudents, sachant fort bien que chacune de leurs paroles, comme le remarque « Combat », serait affectée d'un facteur électoral.

Déclarations des députés musulmans algériens

ALGER, le 22 décembre (Ag. AFP). — A l'issue de sa réunion de jeudi matin, le groupe des 61 élus musulmans a publié une motion dans laquelle il annonce deux décisions :
● Il demande à tous ses membres de demeurer à leurs postes pour y défendre l'idée nationale algérienne et les libertés des populations musulmanes.
● Il désignera une délégation qui se rendra à Paris dès la constitution du nouveau gouvernement « afin de faire prévaloir la politique de respect de la personnalité algérienne et d'autonomie dans l'indépendance ».

Guerilla dans la neige et la tempête

TIZI OUZOU, le 22 décembre (Ag. AFP). — Au cours d'une opération d'envergure effectuée en Kabylie, dans le quadrilatère Maillot-Miche-

let-Dra el Mizan-Fort national, les forces de l'ordre ont accroché une bande de rebelles sur les pentes nord du Djurdjura, dans le Douard Beni Koussi.

Dans un premier engagement, le 20 décembre, huit hors-la-loi ont été tués. Poursuivant les rescapés du premier accrochage, les éléments militaires, au cours des journées d'hier et d'aujourd'hui, dans le Djebel Hendzer, au milieu d'une tempête de neige d'une extrême violence, à plus de 2.000 mètres d'altitude, ont infligé de nouvelles pertes aux rebelles. Douze d'entre eux ont été tués et plusieurs blessés ou faits prisonniers.

Les corps sont restés enfouis sous la neige dont l'épaisseur atteint un mètre.

M. Edgar Faure déclare : Pas de renforts en Algérie

PARIS, 22 décembre (Ag.) — Démentant les informations diffusées par certains journaux et selon lesquelles le gouvernement pourrait être amené, en raison de la situation en Algérie, à prévoir l'envoi de nouveaux renforts et l'établissement d'impôts nouveaux, M. Edgar Faure, président du Conseil, a fait la déclaration suivante au « Journal de Dôle » :

Utilisation électorale

« Je regrette que certains mouvements, pour des fins purement électorales, n'hésitent pas à porter atteinte au crédit de l'Etat et au moral de la nation.

« J'ai indiqué à diverses reprises, et le ministre des finances l'a précisé de son côté, que la situation financière et économique était actuellement saine. Si nous demeurons fidèles à la politique raisonnable et positive qui a été marquée par le plan de 18 mois, nous n'avons à prévoir aucun effort fiscal supplémentaire.

« En ce qui concerne les effectifs présents en Afrique du Nord, il n'y a pas lieu de prévoir dans les circonstances actuelles des efforts supplémentaires. Les renforts dont on parle ont trait à l'envoi en Algérie des éléments qui se trouvaient jusqu'à présent en Indochine et qui doivent faire la relève du contingent.

« Les circonstances actuelles des efforts supplémentaires. Les renforts dont on parle ont trait à l'envoi en Algérie des éléments qui se trouvaient jusqu'à présent en Indochine et qui doivent faire la relève du contingent. Inversement, je n'envisage pas de faire une politique d'effectifs illimités. Les meilleures conditions d'emploi de nos forces sont actuellement à l'étude ».

En Espagne

En s'effondrant un mur tue quatre fillettes

CORDOUE, le 22 décembre (Ag. AFP). — Quatre fillettes ont été tuées et deux autres grièvement blessées, au cours de l'effondrement d'un mur, qui s'est produit jeudi soir, parmi les ruines d'une ancienne église du village de Bujalancé, dans la province de Cordoue.

La chute d'un avion en Allemagne fait trois victimes

DUSSELDORF, le 22 décembre (Ag. Reuter). — Un porte-parole de la Royal Air Force a annoncé qu'un avion chargé de rapatrier 32 aviateurs de la R. A. F. et leurs familles s'est abattu, jeudi, près de Dusseldorf. Trois des quatre occupants ont été tués, le

quatrième ayant été grièvement blessé. L'accident s'est produit alors que l'appareil s'apprêtait à atterrir sur l'aérodrome de Dusseldorf-Lehausen, pour y prendre à bord les Anglais rentrant au pays pour la fête de Noël.

L'entrepreneur trop entreprenant est mis en lieu sûr

COIRE, 22 décembre (Ag.) — Il y a une semaine, un entrepreneur de 43 ans avait réussi, par le truchement de faux documents, à extorquer une somme de 30.000 francs à la ville de Zurich.

La police grisonne, en collaboration avec le corps de police de la ville et du canton de Zurich, est parvenue à arrêter l'escroc qui se cachait dans une cabane de ski, à Samnaun. Il était encore en possession de 25.000 francs, qui furent mis en lieu sûr.

La « crise » paraguayenne n'est pas terminée

BUENOS-AYRES, le 22 décembre (Ag. AFP). — La radio paraguayenne captée à Buenos-Ayres, a diffusé un message dans lequel le président de la République, M. Alfredo Stroessner, se borne à indiquer qu'une crise, qui est en voie de solution, a éclaté, mercredi à six heures du matin, dans l'importante garnison de Campo Grande, près d'Assomption.

Le message ajoute que le gouvernement, les forces armées et la junte du parti « Colorado », au pouvoir, sont solidaires et qu'un calme absolu règne dans le pays.

Voici une des dernières photos du général Stroessner lisant un discours.



Bagarres à Salerne entre chômeurs et policiers

SALERNE, 22 décembre (Reuter). — Des bagarres ont eu lieu jeudi soir dans la ville de Salerne (Italie du Sud) entre la police et des chômeurs manifestants. Douze personnes, dont dix policiers, ont été blessées.

Le choc s'est produit alors que la police dispersait un groupe de sans travail, qui en guise de protestation voulaient marcher sur l'Hôtel de Ville. Salerne ne s'est pas encore remise des dégâts causés l'hiver dernier par les inondations. Onze manifestants, appartenant au parti communiste, ont été arrêtés.

A cause d'un sac de poudre...

...un gangster manque son coup

RUPPERSWIL (Argovie), 22 décembre (Ag.) — Ces jours derniers, à Ruppertswil, un homme en manteau de cuir entra dans une droguerie et demanda un sac de poudre alimentaire pour les veaux. Pendant qu'il se trouvait seul dans le magasin, l'apprenti étant descendu à la cave pour aller chercher la marchandise demandée, l'inconnu essaya d'ouvrir la caisse que l'apprenti avait pris la précaution de fermer avant de s'éloigner.

Lorsque ce dernier réapparut, l'inconnu lui asséna un coup de poing sur la tête. Le garçon eut la présence d'esprit de jeter contre son agresseur, son sac de poudre qui, sans l'avoir atteint, alla choir plus loin, se déchira et tout son contenu se répandit en un nuage de poussière, dans tout le magasin. L'agresseur choisit cette occasion pour s'enfuir par la fenêtre, sans avoir été reconnu de personne.

La ligue arabe mettra tout en jeu pour empêcher la Jordanie d'adhérer au pacte de Bagdad

DAMAS, le 22 décembre (Ag. AFP). — Dans une déclaration à la presse, le président du Conseil, M. Saïd Ghazzi, a indiqué que la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Séoudite avaient offert au gouvernement jordanien de lui verser une somme égale au montant de la subvention britannique, mais que cette offre n'avait encore reçu aucune réponse.

« Dans le cas où cette offre serait rejetée, a ajouté le président du Conseil, je me rendrais personnellement à Amman pour effectuer une démarche à ce sujet auprès du roi et des membres du Cabinet jordanien ».

On apprend d'autre part, que le président de la République syrienne, M. Choukri Houtli, a remis au chargé d'affaires jordanien à Damas, qui est parti pour Amman, un message personnel adressé au roi Hüssein.

150.000 personnes ont fui l'Allemagne de l'Est en 1955

BERLIN, le 22 décembre (Ag. DPA). — La fuite des habitants de l'Allemagne orientale et de Berlin-Est a atteint un record en 1955. Plus de 150.000 réfugiés ont fui à Berlin-Ouest au cours des douze derniers mois. Le chiffre de 150.000 a été atteint jeudi dernier lors de l'arrivée à Berlin-Ouest de 350 nouveaux fugitifs. Le chiffre enregistré peu avant la fin de cette année est supérieur de 50.000 à celui de l'an passé à la même époque.

Actuellement, 300 à 350 réfugiés passent en moyenne chaque jour à Berlin-Ouest, un quart est formé de jeunes gens.

En Italie

Les sapins de Noël devront être munis d'un « certificat d'origine » !

ROME, le 22 décembre (Ag. Ansa). — Jamais comme cette année, la demande en sapins de Noël n'a été aussi forte en Italie, qui est un pays pauvre en forêts. Aussi, pour éviter que les bois soient trop ravagés, a-t-il été décidé que tous les sapins de Noël vendus devront être munis d'un certificat d'origine.

Deux accidents de la circulation causent la mort de trois personnes

BADEN, 22 décembre (Ag.) — Deux graves accidents de la circulation se sont produits près de Baden, causant la mort de trois personnes.

M. Engelbert Willmann, qui roulait à motocyclette en direction de Baden, ayant son siège arrière le jeune Heinz Wernli, 16 ans, est entré en collision avec une automobile postale. La collision a été provoquée par la brusque irruption d'un chien sur la chaussée. Le jeune Wernli a été projeté sous l'automobile postale et écrasé. Le motocycliste a heurté de la tête l'automobile puis est tombé sur la chaussée. Tous deux ont été tués sur le coup. Le chien a également été tué.

L'autre accident est survenu sur la route de Wettingen à Wuerenlos. M. Albert Weber, 67 ans, représentant de Schlieren, roulant à motocyclette, a pris en écharpe un cycliste qui roulait dans la même direction. Les deux personnes firent une chute. M. Weber fut grièvement blessé et succomba peu après.

Fantôme à vendre

Pendant la guerre sur l'arrière-front, une grange (que l'on disait hantée par les esprits), a été convertie en salle d'hôpital.

La première nuit, une infirmière de garde voit s'avancer vers elle un spectre tenant sa tête sous son bras... Nullement effrayée, la jeune fille lui dit docilement :

— Mon pauvre ami, comment cela est-il arrivé ? Venez par ici, nous allons arranger cela.

De vilains personnages justement condamnés

Un médecin allemand avait procédé à six cents avortements

MUNICH, le 22 décembre (Ag. AFP). — Le plus grand procès d'après guerre commencé mercredi à Munich, mettant en cause le médecin Georg Baumgartner, s'est achevé par la condamnation de l'accusé à cinq ans de travaux forcés et à la saisie de sa fortune estimée à 200.000 marks, qu'il avait amassée grâce à ses pratiques.

L'accusé a été reconnu coupable de six cents opérations illégales d'avortement. Sa maîtresse, qui était aussi son assistante, a été condamnée à 18 mois de prison avec sursis.

Les pratiques illégales ont été découvertes par les receveurs du fisc. L'accusé, qui n'avait déclaré au fisc que des revenus très faibles, s'était fait construire une villa de 160.000 marks. C'est au cours d'une perquisition que la liste des personnes illégalement opérées a été trouvée.

L'abonnement général des CFF sera valable sur les trams, autobus et trolleybus des grandes villes

BERNE, 22 décembre (Ag.) — Les CFF. communiquent :

A partir du 1er janvier 1956, les entreprises de transport offriront un nouvel avantage aux porteurs de leur abonnement général. Celui-ci en effet, pourra être utilisé à volonté sur les lignes de trams, d'autobus et de trolleybus des 16 villes suivantes : Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure, Winterthour et Zurich.

Comment sera réparti le solde de la collecte pour les victimes des avalanches de 1951

BERNE, 22 décembre (Ag.) — La Croix-Rouge suisse communique :

Le comité intercantonal de coordination, qui avait été constitué en Suisse lors du désastre des avalanches de 1951, vient de prendre plusieurs décisions au sujet de l'emploi du solde encore disponible de la collecte.

C'est ainsi qu'une somme de 474.000 francs a été répartie entre les cantons d'Uri, de Schwytz, des Grisons, du Tessin et du Valais, à titre de contribution à la construction d'ouvrages de protection contre les avalanches. Quarante-quatre projets ont été approuvés après vérification par les experts du fonds de secours pour les dommages non assurables causés par les forces de la nature. Conformément aux principes admis, seules les communes de montagne ne disposant pas de ressources financières suffisantes ont été prises en considération.

D'autre part, un versement sera fait au fonds pour les orphelins des avalanches de 1951, afin qu'il puisse étendre son aide aux 16 orphelins laissés par la catastrophe de 1954.

Après ces règlements, il restera un solde de 80.000 francs qui pourra être utilisé pour faire face à des cas spéciaux.

« Treize Etoiles » de décembre

Le Noël de Noël de la belle et riche revue illustrée consacrée au Valais se présente, une fois de plus, sous sa plus éclatante parure hivernale.

Ornée de splendides photographies originales, elle nous apporte les joies de l'hiver, avec les rêves de vacances.

Et pour ceux qui ne pourront s'y adonner, « Treize Etoiles » offre une compensation : celle de beaux yeux et de l'esprit. Source intarissable de beautés, le Valais y défille, comme chaque mois, sous la plume des meilleurs écrivains authentiques du Haut-Pays, les Zermatten, Bille, Closuit, Micheloud qui collaborent à cette revue depuis tantôt cinq ans, et tant d'autres encore, plus modestes, peut-être, mais tout aussi sincères.

La montagne, dans sa féerie, les arts, l'histoire, les lettres se succèdent à chaque page élégamment ornée, et avec eux, l'actualité, la vie économique, touristique, ainsi que l'humour et les sports, qui n'y sont pas oubliés.

Un beau numéro encore, qu'il vaut la peine de se procurer pour qui aime notre canton et ne cesse, grâce à « TREIZE ETOILES » de le découvrir mois après mois.

La Genevoise-Vie

Les bons résultats techniques et financiers de ces dernières années avaient déjà permis d'introduire certaines majorations des participations aux bénéfices distribués aux assurés et d'augmenter les fonds de participation. Afin que le plus grand nombre d'assurés, compte tenu du genre d'assurances conclues, profitent immédiatement de cet heureux développement, la Genevoise-Vie améliore à nouveau, à partir du 1er janvier, les taux de ses échelles de participation ceci aussi bien pour les tarifs anciens que pour les tarifs nouveaux.

Rions ensemble

Baucoup de bruit pour rien

Depuis quinze ans, cet employé modèle travaillait à la même manufacture, jamais absent, jamais en retard. Un matin, cependant, il arriva à son travail une heure et demie en retard, ses vêtements déchirés, son visage et ses mains en sang. Dans l'entrée, il rencontre le directeur qui lui demande machinalement :

— Pourquoi êtes-vous en retard ?
— Je me suis penché à la fenêtre et suis tombé de trois étages !
— Et alors ? Cela vous a pris une heure et demie pour descendre ces trois étages ?

Pourquoi ?

Claudine assiste à la pesée de son nouveau petit frère. Elle s'enquiert :
— C'est combien le kilo de petit bébé ?
Maman, indignée :
— Mais voyons, on ne les achète pas au poids.
— Alors, pourquoi qu'on les pèse ?